

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

révision de l'ordonnance sur les mouvements des déchets (OMoD)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Freymond, Nicolas

Bevorzugte Zitierweise

Freymond, Nicolas 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: révision de l'ordonnance sur les mouvements des déchets (OMoD), 2009*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Umweltschutz	1
Abfälle	1

Abkürzungsverzeichnis

BAFU Bundesamt für Umwelt
USG Umweltschutzgesetz

OFEV Office fédéral de l'environnement
LPE Loi sur la protection de l'environnement

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Abfälle

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 11.11.2009
NICOLAS FREYMOND

Le Conseil fédéral a approuvé une **révision de l'ordonnance sur les mouvements des déchets (OMoD)** et une modification de l'ordonnance technique sur les déchets (OTD) afin de les adapter à la LPE et à la nouvelle réglementation européenne. Outre l'intégration de l'obligation d'une élimination respectueuse de l'environnement, l'OMoD spécifie désormais précisément les déchets qui doivent être éliminés sur le territoire national et confié à l'OFEV la tâche de coordonner la procédure d'autorisation pour les mouvements transfrontières. Afin d'encourager la valorisation des déchets et d'améliorer la qualité de ceux destinés au stockage définitif, les critères définis dans l'OTD ont été précisés de sorte à garantir que seuls les déchets traités (c'est-à-dire dont les matières valorisables ou les substances problématiques auront été retirées) pourront être mis en décharge. L'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions a été arrêtée au 1er janvier 2010.¹

1) OFEV, communiqué de presse, 11.11.2009.